

BULLETIN DE CANDIDATURE
« MARCHÉ DE NOËL »
Du Jeudi 16 au Vendredi 24 décembre 2021

(Date limite de réception 31/10/2021)

à

Mairie de Digne-les-Bains
Service Animations
1 Boulevard Martin Bret | B.P. 50214
04990 DIGNE-LES-BAINS cedex
animations@dignelesbains.fr

RAISON SOCIALE :

NOM : **Prénom :**

Adresse : n° Rue

Code postal Ville

ACTIVITÉ PRÉCISE – Nature précise des articles vendus (joindre obligatoirement photos des articles vendus et stand) :

.....

Téléphone : Email :

N° SIRET : CODE APE :

RÈGLEMENT par chèque à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC (à agraffer au présent document)

Banque : chèque n° d'un montant de : €

En l'absence de règlement, la candidature ne pourra être prise en compte.

RÉSERVATION : 200 € pour 1 chalet (tarif unique de réservation)

Tarif des chalets :

Petit chalet : 200 €

Grand chalet : 250 € (le supplément de 50€ sera à acquitter lors de la remise des clés).

(Attribution dans la limite des places disponibles)

Si la candidature est acceptée par la commission, le chèque sera mis à l'encaissement dans le courant de la 1^{ère} quinzaine de décembre.

Statut : Artisan Agriculteur Commerçant Autres

Souhaite participer au Marché de Noël organisé par la Commune de Digne-les-Bains en partenariat avec l'association des commerçants «Cœur de Ville» et dont l'ouverture se fera le **jeudi 16 décembre 2021** à 10h suivie de l'inauguration à 14h30 (horaire à confirmer).

NOM : Prénom :

Atteste sur l'honneur que :

- Je ne tombe pas sous le coup
 - d'interdiction résultant de liquidation judiciaire, faillite personnelle,
 - Condamnation pour fraude fiscale,
 - condamnation à une peine d'exclusion des marchés publics ou interdiction légale,
- J'ai satisfait à l'ensemble de mes obligations en matière fiscale et sociale,
- Le travail sera éventuellement réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard du code du travail.
- Accepte que mes coordonnées soient diffusées.

Je joins les pièces suivantes obligatoires :

Toute demande d'admission doit être obligatoirement accompagnée de photocopies des documents justifiant de votre capacité réglementaire à exercer sur les foires ou marchés, soit :

- d'une carte de commerçant non-sédentaire (CNS ou carte d'ambulant)
- d'un extrait KBIS datant de moins de 3 mois délivré par le greffe du tribunal de commerce auprès duquel la Société (ou entreprise) est inscrite ;
 - OU d'une attestation MSA (Mutuelle Sociale Agricole)
 - OU d'un extrait de registre des métiers
- d'une attestation d'assurance foires ou marchés spécifiant que vous êtes couvert pour participer aux foires et marchés ainsi que pour le matériel mis à votre disposition.
- Du protocole sanitaire signé.
- Toute inscription doit être accompagnée de son règlement à l'ordre du Trésor Public

Le droit d'inscription pour le marché de Noël est fixé à 200 € pour 1 chalet (tarif unique) comprenant :

- la location du chalet,
- l'électricité,
 - *Tous les chalets seront équipés :*
 - d'un **éclairage à led** avec interrupteur,
 - 2 prises électriques,
 - d'un **tableau électrique** avec différentiel 16A commandant tout le chalet
 - 1 coupure 10A (éclairage et chauffage),
 - 1 coupure 10A (prises).
 - 1 radiateur 750 W
- le gardiennage.

Le choix des exposants et l'attribution des emplacements seront faits par une commission de sélection. Tout dossier incomplet sera refusé par la commission de sélection.

Fait à le

Signature précédée de la mention manuscrite : «Lu et approuvé»

Marché de Noël

Du Jeudi 16 au Vendredi 24 décembre 2021

ACTE D'ENGAGEMENT

JE SOUSSIGNÉ(E)

NOM : Prénom :

Représentant la société

Agissant en qualité de

Certifie :

- Avoir pris connaissance des pièces constitutives du dossier.
- M'engager à respecter les législations en matière d'embauche de salariés.
- M'engager à être installé le **mercredi 15 décembre 2021** à 18h au plus tard.
- M'engager à respecter les règlements du marché de Noël et à respecter les préconisations d'installation ainsi que les horaires d'ouverture. **RAPPEL : Les véhicules sont interdits à l'intérieur du marché de Noël sauf pour l'installation et le démontage.**
- M'engager à être présent et mon chalet ouvert le **jeudi 16 décembre 2021** à partir de 9h à l'occasion du passage de la commission de sécurité (**OBLIGATOIRE**).
- M'engager à tenir mon stand ouvert pendant les heures d'ouverture du marché :
 - De 11h à 19h à minima (voir « préconisations » du **jeudi 16 au vendredi 24 décembre 2021 inclus**).
 - Une nocturne jusqu'à 22h-23h pourrait être organisée un soir du marché dont la date serait à confirmer.
- M'engager à respecter le chalet et matériel électrique mis à ma disposition. Toute dégradation constatée au rendu des clés sera facturée et mise en recouvrement par Monsieur le Receveur Municipal.
- M'engager à restituer le chalet en parfait état de propreté. Le manquement à cet engagement fera également l'objet d'une facturation.
- Quelle qu'en soit la cause, un départ anticipé ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement partiel de loyer.
- Enfin, je déclare remplir toutes les obligations réglementaires pour exercer mon activité dans le chalet mis à disposition par la Ville qui ne pourra être tenue pour responsable des conséquences directes ou indirectes du non-respect de ces obligations.
- À respecter et faire respecter le protocole sanitaire lié à la Covid-19.

Fait à

Le

Signature du demandeur, précédée de la mention manuscrite : «Lu et approuvé»

DONNÉES PERSONNELLES : LES INFORMATIONS RECUEILLIES SUR CE FORMULAIRE SONT ENREGISTRÉES DANS UN FICHIER INFORMATISÉ PAR LE SERVICE ANIMATIONS, CENTRE DESMICHELS ET MOYENS GÉNÉRAUX POUR L'ORGANISATION DU MARCHÉ DE NOËL. ELLES SONT CONSERVÉES POUR D'ÉVENTUELLES ULTÉRIEURES VÉRIFICATIONS ET TRANSMISES AUX AGENTS DU SERVICE AINSI QU'AU SERVICE DES FINANCES ET À L'ÉLU DÉLÉGUÉ. CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS DE 1978 MODIFIÉE ET AU RÈGLEMENT EUROPÉEN (RGPD 2016/679), VOUS POUVEZ EXERCER VOTRE DROIT D'ACCÈS AUX DONNÉES VOUS CONCERNANT ET LES FAIRE RECTIFIER EN CONTACTANT :

DPO@DIGNELESBAINS.FR

1 boulevard Martin Bret
B.P 50214
04990 DIGNE-LES-BAINS Cedex
www.dignelesbains.fr



Service Animations-Centre Desmichels-Moyens Généraux animations@dignelesbains.fr 04.92.30.52.89

Page 3 sur 4

RÈGLEMENT DU MARCHÉ DE NOËL

HORAIRES D'OUVERTURE DU CHALET :

- **OUVERTURE À 11H - FERMETURE À 19H (à minima).**
 - **ATTENTION POUR LE DERNIER JOUR (24/12) FERMETURE À 16H** (restitution de la clé du chalet au grand maximum avant 18h en main propre, ce même jour, après RDV téléphonique et état des lieux).
- **Possibilité pour ceux qui le souhaitent : 10h-20h.**
- **En cas d'intempérie un point sera fait concernant l'ouverture.**

Fermeture exceptionnelle : uniquement en cas de force majeure.

Dans ce cas, prévenir le plus tôt possible le service animations : 04.92.30.52.89 ou 04.92.30.56.35 pour communication aux visiteurs du marché de Noël : il faudra alors apposer une affiche pour prévenir.

À L'INTÉRIEUR DU CHALET :

Électricité :

- **Puissance électrique MAXIMALE autorisée : 750W. AUCUN DÉPASSEMENT NE SERA TOLÉRÉ.**
- Seules les **rallonges multiprises en ligne avec interrupteur** sont autorisées.
- Seul un chauffage soufflant peut être ajouté **éventuellement.**

Les éléments suivants sont interdits :

- Halogène,
- Friteuse,
- Bouteille de gaz.

À L'EXTÉRIEUR DU CHALET :

- **Table d'exposition (non fournie) :**
 - **Une table sera tolérée et placée devant le chalet pour servir de présentoir.**
 - Veiller à respecter la **largeur de passage réglementaire** : la table ne devra pas faire obstacle à la libre circulation du public et des secours.
- **Parasol (non fourni) : tout parasol est à proscrire sauf cas exceptionnel** : précipitations.
- **Bouteille de gaz (à éviter si possible) :**
 - **Uniquement à l'extérieur**
 - **Maximum autorisé : 1 bouteille de 13kg ou 2 bouteilles de 6kg.**
- **Huiles de Friture** : une **protection** devra être installée pour toute cuisson extérieure
- **Exposition d'objets dangereux** (ex. couteaux,) : prévoir de les **protéger par un plexiglas** afin qu'ils ne soient pas accessibles.
- Les exposants doivent utiliser des **matériels adaptés à une utilisation extérieure et aux normes** pour tout ce qui concerne l'électricité, le gaz (respect du nombre autorisé de bouteilles par stand, flexibles, détendeurs),

Tout **matériel de décoration** doit être aux **normes anti feux en vigueur.**

RÉSERVÉ AU SERVICE ANIMATIONS

Dossier reçu le :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Bulletin de candidature complété et signé | <input type="checkbox"/> Extrait répertoire des métiers de moins de 3 mois
(artisan/transformation) |
| <input type="checkbox"/> Acte d'engagement signé | <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance (avec mention « pour foires et marchés ») |
| <input type="checkbox"/> Carte CNS ou d'ambulant (si non Dignois) | <input type="checkbox"/> Photos des produits |
| <input type="checkbox"/> Attestation MSA | <input type="checkbox"/> Protocole sanitaire |
| <input type="checkbox"/> Attestation HACCP (Hygiène et Sécurité des Aliments)
uniquement si préparation alimentaire
(transformation, confection, etc...) | <input type="checkbox"/> Chèque de réservation (200€) |
| <input type="checkbox"/> Extrait KBIS de moins de 3 mois (revente) | |

Tous les documents doivent correspondre aux produits qui seront mis en vente.

Dossier complet

Dossier incomplet (refusé)